

Trois mois après les émeutes : qui payera la facture ?



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 12 octobre 2023

Source [Boulevard Voltaire] : Un temps, les émeutes consécutives à la mort de Nahel auront ému l'opinion publique et la classe politique. Soutien aux victimes, [discours fermes de la part du Président.](#) La communication sur le sujet est allée bon train, mais le bilan est là, catastrophique. Toujours plus astronomiques, les sommes estimées des dégâts n'ont cessé de monter, durant l'été, [allant jusqu'aux 730 millions d'euros](#) annoncés début septembre par Florence Lustman, présidente de la Fédération des assureurs. La question est sur toutes les lèvres : qui payera la facture ?

Pour l'État, la réponse coule de source : dès le 1er juillet, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire fit ce qu'il sait faire le mieux : demander. [Il demanda ainsi aux assurances](#) de se montrer souples et généreuses. « *Nous avons demandé aux assureurs de faire preuve de la plus grande simplicité dans le traitement des procédures [...] et de réduire au maximum les franchises. La Fédération des assureurs a pris des engagements formels d'étudier la possibilité de réduire les franchises.* » Et d'ajouter que « *les indemnisations doivent arriver le plus vite possible* », « *dans des délais qui doivent se chiffrer en jours et pas en semaines* ». Après tout, c'est leur travail, aux assureurs, non ? Pas question, en tout cas, pour l'État, de mettre la main au portefeuille.

[Lire la suite](#)